



XIX<sup>ème</sup> TRAIL NAPOLEON  
Dimanche 05 MAI 2019

**REGLEMENT**

➤ **1/L'épreuve:**

Le Corsica Run X'trem organise le dimanche 05 MAI 2019 le XIX<sup>ème</sup> Trail Napoléon.

Cette épreuve propose aux coureurs 3 distances en terrain varié: **un parcours de 11 KM (D+400) ,un de 23.5 km (D+1200) et un de 43,2KM(D+1700).**

L'esprit solidaire faisant partie intégrante des caractéristiques de l'épreuve, une action, en faveur d'une association désignée ultérieurement, sera mise en place.

Le départ et l'arrivée se feront Place Charles De Gaulle (Diamant) à AJACCIO :

- à 7h30 pour le 43,2 KM
- à 9H00 pour le 23.5KM
- à 9h25 pour le 11KM

Les limites horaires au passage de la Parata (23,3 km) ainsi qu'au ravitaillement du centre scientifique (29,5 km) pour le parcours de 43,2 km sont :

- ❖ 3h45 de course (soit 11h15).(Ce pointage s'effectue après avoir effectué le tour de la presqu'île.)pour le passage à la Parata.
- ❖ et 5h15 de course (soit 12h45) pour le retour au ravitaillement du centre scientifique

**Le nombre de participants est limité à 300 pour le 43,2KM  
à 450 pour le 23.5KM  
à 450 pour le 11 KM**

Ayant renoncé à l'utilisation de peinture, un balisage et une signalétique amovible écoresponsable sont présents sur le parcours.

➤ **2/Conditions d'inscription:**

Pour pouvoir participer à une course du TRAIL NAPOLEON, vous devez impérativement fournir au moment du retrait du dossard:

- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- Ou une des licences ci-dessous
  - ❖ la licence FFA (plus précisément licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass' J'aime Courir» délivré par la FFA.
  - ❖ une licence sportive délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

**EXEMPLES SI VOUS ETES LICENCIÉ:**

- Si vous êtes licencié FFA: vous présentez votre licence ou sa copie au moment du retrait du dossard.
- Si vous êtes licencié UFOLEP: votre licence sera acceptée uniquement si il apparaît au dos «athlétisme en compétition» ou «course à pied en compétition» .
- Si vous êtes licencié FFCO ou FFTRI ou FFPM :vous devez présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition
- Si vous êtes licencié football, natation, rugby, volley, cyclisme, judo ou tout autre sport : vous devez présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition .

*Les originaux de ces documents sont obligatoires lors du retrait des dossards.*

**L'année de naissance pour l'IMPERIAL TRAIL (43,2km) doit être de 1999 ou avant , de 2001 ou avant pour le TRAIL NAPOLEON CLASSIQUE(23.5KM) et de 2003 pour le TRAIL DES AIGLONS(11KM).**

Pour les mineurs, une autorisation parentale sera nécessaire.

## **Le montant de l'inscription est fixé à :**

Frais d'inscription	Jusqu'au 31/03/2019	Jusqu'au 30/04/2019
Imperial Trail	40 €	45 €
Trail des Aiglons	20€	25 €
Trail Napoléon Classique	30€	35€

Le chèque est à l'ordre de Corsica Run Xtrem.

Un tee-shirt de qualité est donné à chaque coureur.

La clôture des inscriptions aura lieu dès que le quota de participants à chaque épreuve sera atteint ou le mardi 30 avril 2019 à 23h59. L'inscription n'est ni remboursable ni échangeable.

**Attention aucune inscription le jour de la course!**

Le retrait des dossards se fera le samedi 04 mai 2019 au « Diamant », Place De Gaulle à Ajaccio.

**Mon inscription au trail Napoléon implique l'acceptation du règlement dont j'ai pris connaissance.**

### ➤ **3/Equipement :**

Sur l'Imperial trail de 43,2km, vous trouverez 3 ravitaillements solide+eau et 2 pour le 23,5km.

Pour le trail des aiglons de 11 km, il y aura 1 ravitaillement solide+boissons .

**Toutefois ,il est OBLIGATOIRE de partir avec un minimum de**

- **50 cl d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (Bidon rigide ou souple ,camel back etc...) pour le Trail Napoléon Classique et le trail des aiglons.**
- **100 cl d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (Bidon rigide ou souple ,camel back etc...)) pour l'Imperial Trail**

**De plus, dans un souci de diminuer l'impact écologique de l'épreuve, nous nous orientons vers la suppression des verres plastiques non réutilisables sur les ravitaillements et nous vous conseillons d'avoir le nécessaire obligatoire cité précédemment.**

Pour l'IMPERIAL TRAIL, une barre énergétique ou équivalente est également nécessaire.

-Le port du dossard est obligatoire à l'avant, visible dans son intégralité et en permanence.

**Toute personne en infraction avec ce point du règlement sera mise hors-course.**

Les bâtons ne sont pas autorisés pour le trail des Aiglons.

➤ **4/Ravitaillement:**

**-pour le trail Napoléon Classique :** 2 ravitaillements sont disponibles

-KM 10, situé au Centre Scientifique

-KM 19.8, situé sur la piste du Salario

**-pour le trail des AIGLONS, 1 ravitaillement est prévu :**

-KM 4, sur la piste du salario, ravitaillement solide+boissons

**-pour l'IMPERIAL TRAIL (43,2 KM)** les ravitaillements sont prévus aux endroits suivants:

-KM 7,5, situé sur la piste du Salario

-KM 15,5, situé à Canareccia

-KM 22,5, situé à La Parata(eau)

-KM 29.5, situé au Centre Scientifique

-KM 39 situé sur la piste du Salario

Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé en dehors des zones de ravitaillement de l'organisation.

A ces postes respectez l'environnement. Une vigilance particulière est souhaitable à l'approche du grand site de LA PARATA où il sera demandé aux coureurs de ne jeter les bouteilles ou gels énergétiques qu'au niveau des signaleurs.

➤ **5/ Contrôle :**

Plusieurs points de contrôle sont établis par l'organisation. Sur les parcours, vous pourrez rencontrer plusieurs postes de signaleurs (bénévoles: merci à eux) qui assureront la régularité de l'épreuve et votre sécurité. Des pointages seront effectués :

✓ pour l'IMPERIAL TRAIL aux postes:

- km 23.3 (presqu'île Parata) (1ère barrière horaire)
- km 29.5, (centre scientifique) (2<sup>ème</sup> barrière horaire)
- km 34(ruine)
- km 39 (haut du chemin des chasseurs)

✓ Pour le Trail Napoléon Classique (23.5km)

- Km 9.5 à Vignola
- Km 15 (ruines)
- Km 19.6 (Haut chemin des chasseurs)

De plus ,2 pointages "volants"(1 entre Vignola et la Parata et 1 aléatoire sur le tracé du TN CLASSIQUE) sont aussi effectués.

➤ **6/Assistance médicale et sécurité :**

Des médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pompiers, podologues, secouristes, ambulanciers seront répartis sur 6 Postes de secours pendant toute la durée de l'épreuve .Tous les postes sont reliés par radio au PC COURSE ainsi que les signaleurs. Un véhicule de la Protection Civile sur site sera prêt à intervenir à tout moment.

L'équipe médicale est habilitée à mettre hors-course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident. En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et rendre son dossard. Il sera mis hors-course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

Le témoin d'un accident doit prévenir le premier organisateur rencontré qui transmettra au responsable de course qui après localisation précise du blessé organisera les secours en accord avec le responsable des secours (médecin) en fonction de la description des blessures ou malaise et de l'âge du participant.

➤ **7/ Assurance :**

L'organisation souscrit une assurance de responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé.

➤ **8/Logistique:**

Des douches sont prévues à l'arrivée.

Un ravitaillement attendra les concurrents à l'arrivée.

➤ **9/ Classement et dotation :**

Les 3 premiers hommes, ainsi que les 3 premières femmes du classement scratch seront récompensés par des trophées ou des lots de qualité.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront également récompensés par des lots.

➤ **10/Médias:**

La couverture médiatique est assurée par la télévision, la radio, la presse locale, nationale et la presse spécialisée.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

Il est également rappelé que l'usage des drones est soumis à déclaration préfectorale et doit respecter la réglementation en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident suite à l'usage d'un de ces appareils.

➤ **11/ Dossier inscription TRAIL :**

Le dossier d'inscription doit être envoyé complet au plus tard le jeudi 25 avril 2019.

Celui-ci comprendra : La fiche d'inscription renseignée, datée et signée.

Le certificat médical pour les non-licenciés ou photocopie de la licence.

Le chèque est à mettre à l'ordre de Corsica Run Xtrem.

Adresse d'envoi: **CORSICA RUN X TREM**

**BP139 20177 AJACCIO CEDEX**

Une inscription sur internet est possible via [www.krono.corsica](http://www.krono.corsica)

➤ **12/Action de solidarité envers une association:**

La démarche visant à aider une association à caractère social, sanitaire, humanitaire, caritatif ou autres est indissociable du TRAIL NAPOLEON.

Les modalités d'aide et la désignation de l'association concernée vous seront communiquées ultérieurement.

### ➤ **13/ Pénalités :**

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent:

-Non port du matériel obligatoire ou du dossard.

-Aide extérieure de toute nature.

-Non-respect du parcours et des postes de contrôle.

-Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)

-Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.

-Avis du service médical.

- **14/L'organisateur se réserve le droit de modifier éventuellement le parcours, celui-ci étant soumis à autorisation .**

Le présent règlement est valable dans sa totalité pour les coureurs.

### ➤ **15/Challenge Altestrade**



Cofondateur d'ALTE STRADE en 2001, le TRAIL NAPOLEON est fier de participer à cette démarche collective de mise en valeur du territoire insulaire au travers de la pratique du trail.

### ➤ **16/NATURA 2000**

Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le respect de l'environnement.

Le parcours de l'Imperial trail traverse une zone Natura 2000 entre le 16ème et le 26ème Km.

Il y sera strictement interdit de quitter le sentier naturel et habituel.

Aucun jet sauvage de débris ne pourra être toléré sous peine de mise hors-course.

Le public désirant suivre les concurrents sur cette zone est convié à se garer à Canareccia ou au parking "grand site" de la Parata. Les spectateurs devront respecter les mêmes consignes que les concurrents.

